

Image not found or type unknown



Plus value logement PLI

Par **Luc19**, le **05/12/2019** à **10:29**

Bonjour,

Je suis propriétaire d'un appartement pli (logement intermédiaire) acheté il y a deux ans à un bailleur social.

Je sais que l'éventuelle plus value faite sur la revente d'un logement social dans les 5 années qui suivent l'achat doit être reversée au bailleur social. Il me semble que dans le cas d'un logement intermédiaire la loi est différente mais je ne trouve pas l'information...

Je souhaite vendre cet appartement, j'ai donc grandement besoin de cette information.

Merci